

Modalités d'accueil de stagiaires de Licence 3 et de Master 2

Santé Publique

Etudiants de Licence 3 « Sciences pour la Santé », parcours Santé Publique

Durée du stage : 8 semaines, d'**avril à mai**.

Objectif du stage : initiation au milieu professionnel en santé publique et mise en place partielle ou globale d'une action de santé publique.

Offre de stage : à transmettre au mois de **septembre**, au plus tard.

Etudiants de Master 2 Santé Publique, parcours IPS

Durée du stage : à mi-temps, d'**octobre à juin** ou à temps plein, de **janvier à juin** (au choix de l'étudiant).

Objectif du stage : stage professionnel ou de recherche portant sur une intervention en promotion de la santé.

Offre de stage : Pour un stage débutant en octobre, l'offre de stage doit être transmise au mois de **mai ou juin**, au plus tard. Pour un stage débutant en janvier, l'offre de stage doit être transmise au mois de **septembre**, au plus tard.

Etudiants de Master 2 Santé Publique, parcours ERCE

Durée du stage : 6 mois de stage étalés sur 9 mois de **septembre à mai** (l'année se déroule en alternance : 1 semaine de cours, 3 semaines en laboratoire), avec l'obligation de soumettre un article dans une revue internationale dont l'étudiant doit être premier auteur, pour une soutenance en juin.

Objectif du stage : les thématiques enseignées, et les sujets de recherche souhaités doivent porter de préférence sur l'épidémiologie clinique, étiologique et interventionnelle, la mesure et le diagnostic, et non sur l'épidémiologie descriptive, à moins qu'il ne s'agisse de développements méthodologiques originaux.

Offre de stage : l'offre de stage doit être transmise **fin février au plus tard**. Les sujets de stage sont proposés aux étudiants à partir de mars pour qu'ils puissent prendre contact avec les laboratoires d'accueil agréés. Les étudiants doivent candidater à un sujet auprès des laboratoires. Ils doivent ensuite déposer leur candidature au master avant le 31 mai, avec de préférence un sujet et un laboratoire d'accueil. Leur dossier est examiné en juin par le conseil pédagogique qui effectue la sélection des candidats pour la rentrée en septembre. Lorsque le laboratoire n'est pas agréé, un accueil de stagiaire est possible et la situation du laboratoire et ses capacités d'accueil et d'encadrement sont alors pris en compte dans l'instruction du dossier du candidat par le conseil pédagogique.

Etudiants de Master 2 Santé Publique, parcours Ethique

Durée du stage : 8 semaines minimum, à effectuer **entre février et fin août** (semestre 2).

Objectif du stage : stage de recherche ou professionnalisant dont l'objectif est de promouvoir le développement des aptitudes et des habiletés professionnelles tout en menant une réflexion éthique en lien avec le domaine du soin, de la santé publique ou des nouvelles technologies. Le stage doit aboutir à la rédaction d'un article scientifique ou professionnel dont l'étudiant est l'auteur principal. La soutenance se déroule en septembre.

Offre de stage : l'offre de stage doit être transmise **fin février au plus tard**. Le stage est obligatoire et conditionne la validation du second semestre. La structure peut être une structure de recherche ou toute autre structure ayant un lien avec la thématique validée par le responsable pédagogique. La structure d'accueil peut être le lieu de travail habituel d'un étudiant inscrit en formation continue.

Etudiants de Master 1 Santé Publique (IPS et ERCE)

Les modalités de stage diffèrent pour les étudiants de Master 1 Santé Publique (IPS et ERCE) ; ils n'effectuent pas de stage en laboratoire. Des groupes d'étudiants sont constitués et sont encadrés, en présentiel ou à distance, par des enseignants qui supervisent durant 12 semaines l'état d'avancement de leurs travaux. L'objectif du stage d'initiation à la recherche est de permettre aux étudiants d'élaborer ensemble le protocole d'une investigation à visée descriptive (ex : diagnostic), analytique ou évaluative.

Formalisation de l'offre de stage

L'offre de stage est à produire au format A4, en Word ou PDF, et doit comprendre a minima les items suivants :

- Structure d'accueil et présentation
- Objectifs du stage
- Missions détaillées du stage
- Conditions d'accueil (lieu du stage, responsables de stage, rémunération, déplacements, ...)
- Modalités de candidature (profil du candidat, compétences requises, procédure/contact(s), ...)

L'offre de stage doit être transmise à l'Ecole de Santé Publique, à l'adresse suivante : medecine-esp-communication@univ-lorraine.fr